

# Maîtrise universitaire en logopédie

Séance d'accueil Etudiant·es en M1

20 septembre 2021



# Rentrée 2021-22 à la FPSE

Encore une rentrée universitaire avec quelques contraintes supplémentaires...



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION









# COVID-19: enseignement /1

- Le semestre d'automne 2021 se déroule en présentiel, avec certificat
   COVID obligatoire pour accéder aux salles de cours, bibliothèque, cafétérias.
- Les salles de cours peuvent être utilisées à leur pleine capacité.
- Le masque pourra être enlevé dans les salles de cours seulement suite à l'indication des enseignant-es et avec l'accord de l'ensemble des étudiant-es présent-es aux cours.

Source: Message du Recteur du 10.9 et message de la Doyenne du 17.9







# COVID-19: enseignement /2

- Le contenu des cours est accessible à distance mais peut prendre des formes différentes en fonction de l'enseignement (enregistrement audio ou vidéo, ou le streaming de tout ou partie du cours) pour celles et ceux qui seraient empêché-es d'y assister.
- Cours à présence obligatoire et enseignements à contenu pratique (TP, cours professionnalisants, etc): dans la mesure où le certificat COVID peut être obtenu suite à un test négatif pour les personnes non vaccinées et que l'université propose des tests de dépistage gratuits en son sein, la présence de l'étudiant-e peut être exigée sauf circonstance particulière (raisons médicales sur justificatif).

Source: Message du Recteur du 10.9 et message de la Doyenne du 17.9



### COVID-19



Le port du masque reste obligatoire en tous temps dans les bâtiments universitaires, y compris pour les personnes vaccinées ou porteuses d'un certificat Covid

En cas de symptômes, restez à la maison, appelez votre médecin ou une institution de soins et faites-vous tester. Suivez les prescriptions des autorités sanitaires.

Nous vous invitons à consulter régulièrement les informations mises à jour sur la page dédiée de l'Université et sur l'Intranet des étudiantes:

Université de Genève : <a href="https://www.unige.ch/coronavirus/fr/">https://www.unige.ch/coronavirus/fr/</a>

Intranet FPSE: <a href="https://plone.unige.ch/etufpse/coronavirus">https://plone.unige.ch/etufpse/coronavirus</a>

# Plan de la journée - salle PA 126-128

11h00-11h45 Accueil et information sur la MUL

• 11h45-12h00 Introduction au colloque de recherche

en logopédie

12h15-13h15 Introduction aux séminaires d'ARP et

de Sensibilisation professionnelle



# Plan de la séance

- Introduction et présentation de l'équipe
- Plan d'étude de la maîtrise universitaire en logopédie
  - Formation théorique
  - Formation à la recherche
  - Formation clinique
- Dispositions règlementaires diverses



# Equipe

#### Comité de programme (CdP)

- Prof. Marina Laganaro & Pascal Zesiger (responsables académiques)
- Dr. Julie Franck (MER)
- Dr. Hélène Delage (MER)
- Mme Cécile Pont (CE, responsable académique des stages)
- Mme Viviane Monney (CE)

#### **Secrétariat**

Mme Carole Bigler

#### Conseillère académique

■ Mme Valérie Favez → demandes d'équivalence

#### Autres enseignant·es

- Dr. Margaret Winkler-Kehoe (CC)
- Dr. Ronald Peereman (CC, UPMF, Grenoble)
- Dr. Grégoire Python (CC)
- Dr. Igor Leuchter (PD) et collaborateurs ORL (Faculté de Médecine)
- Dr. Anne-Françoise de Chambrier (CC)
- Dr. Pauline Pellet (SCE)



# **CONSEILLERE ACADEMIQUE**

# Valérie Favez Valerie.Favez@unige.ch

- Baccalauréat en psychologie
- Baccalauréat universitaire pluridisciplinaire en linguistique et psychologie (BULP)
- Maîtrise universitaire en logopédie
- Certificats complémentaires en logopédie
- Armée/Protection civile

Permanence sans rendez-vous en présentiel (à partir du 11 octobre) : Mardi 9h30-11h30 Mercredi 14h00-16h00 Bureau M 3130 (Uni Mail)



# CONSEILLERES ACADEMIQUES HORAIRES SPECIAUX PERMANENCES RENTREE

 aucun mail ne sera lu, traité, transféré jusqu'au 10 octobre, merci de renvoyer votre demande à partir du 11 octobre pour autant qu'elle soit toujours d'actualité



# CONSEILLERES ACADEMIQUES HORAIRES SPECIAUX

du 20 septembre au 8 octobre :

Lundi: 9h30-11h30 présentiel

Mardi: 9h30-11h30 présentiel, 14h00-16h00

• Mercredi : 9h30-11h30 , 14h00-16h00 présentiel

• Jeudi 9h30-11h30 présentiel, 14h00-16h00 présentiel

• Vendredi: 9h30-11h30



### **INSCRIPTION AUX COURS**

#### Démarche:

L'inscription aux cours se fait en ligne (sauf cas particuliers: par exemple les étudiant-es à temps partiel) dans Portail.Unige.ch:

https://portail.unige.ch/accueil

ET NON DANS MOODLE!!!!

## Principe:

L'inscription à un enseignement ne peut pas être annulée après la clôture des inscriptions, l'étudiant-e est donc obligatoirement soumis-e à l'évaluation à la fin du semestre correspondant.

Délai à respecter pour les inscriptions: 11 octobre à 20h !!!



### **EXAMENS**

La forme de chaque examen est précisée par les enseignant es au début de cours.

inscription aux cours = inscription aux examens Attention d'autres démarches sont parfois exigées par l'enseignante pour autoriser l'étudiant-e à se présenter à l'examen

#### 2 tentatives:

- à la fin de l'enseignement (session de janvier-février ou maijuin)
- à la session de rattrapage (session d'août/septembre)
- 3 sessions de 3 semaines samedi y compris, l'étudiant n'a pas forcément des examens pendant les trois semaines!



#### **EXAMENS**

https://plone.unige.ch/etufpse/documentspsychologie/documents-general

À lire: Directives sur l'organisation de l'évaluation des enseignements – extraits à destination des étudiants



# **DEMANDES D'EQUIVALENCES**

#### Démarche:

Remplir le formulaire "Demande d'équivalences" qui se trouve sur intranet étudiant-es.

Délai à respecter : au plus tard jusqu'au 1er octobre

https://plone.unige.ch/etufpse/forms/psycho/equivalence



### **ETUDES A TEMPS PARTIEL**

#### Principe:

Possibilité d'organiser son année de manière souple en cas d'obligation professionnelle, d'obligation familiale ou pour des raisons de santé Démarche :

Cette demande doit être adressée par courriel à votre secrétaire référente au secrétariat des étudiants et contenir le formulaire complété et signé, une lettre de motivation adressée à la Doyenne et les justificatifs motivant la demande dans un délai de trois semaines après la rentrée.

Délai: 11 octobre

Condition règlementaire: réussir minimum 30 crédits acquis par année!



## **ETUDES ET BESOINS PARTICULIERS**

- > Troubles moteurs, sensoriels, psychiques
- Troubles d'apprentissage (dyslexie, dysorthographie, dyscalculie, etc.)
- Maladie chronique
- > Troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H)
- > Troubles du spectre autistique

https://www.unige.ch/dife/sante-psychologie/besoins-particuliers/

En cas de question, contacter <u>besoins-particuliers@unige.ch</u>

Le **formulaire de demande d'aménagements** est disponible Du 23 août au 30 octobre pour le semestre d'automne Du 23 janvier au 30 mars pour le semestre de printemps



#### **DEMANDE DE CONGE**

L'étudiant-e qui désire interrompre momentanément ses études à l'Université doit adresser une demande de congé à la Doyenne qui transmet sa décision au service des étudiants. Ce congé est accordé pour une période d'un semestre ; il est renouvelable. Sauf exception, la durée totale du congé n'excède cependant pas deux semestres.



### **EXMATRICULATION**

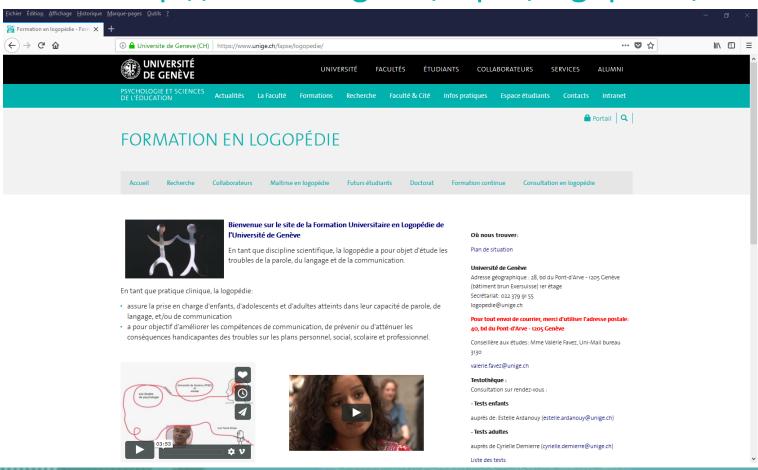
- hors sessions d'examens
- rendez-vous avec la conseillère académique
- lettre explicative adressée à la Doyenne avec copie à la conseillère académique

Attention: la réimmatriculation n'est pas automatique



# Communication

Notre site: http://www.unige.ch/fapse/logopedie/



FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION Section de psychologie



## Communication

- Notre site: http://www.unige.ch/fapse/logopedie/
  - Informations aux étudiant·es
  - MUL (règlements, horaires, catalogue des cours, etc.)
  - Formulaires (recherche, éthique, etc.)
- Informations transmises uniquement par e-mail à l'adresse de l'université → consultation régulière
- Représentants des étudiant·es (de l'AELogo) à certaines séances du CdP (M1 + M2)
- Travail avec la plateforme Moodle



# Début des enseignements Les cours → commencent le mardi 21 septembre 2021

- Troubles du langage et de la communication chez l'enfant I, mardi 8h-10h (MR030)
- Colloque de recherche, lundi 10h-12h (cf planning et salles dans Moodle)
- Troubles de l'apprentissage I, mercredi 8h-10h (MR060)
- Neuropsychologie du langage chez l'adulte, mercredi 10h-12h (M1160)
- Troubles de la parole, jeudi 10h-12h (M2193)
- Séminaire d'ARP, lundi 12-14h ou 16-18h, jeudi 13-15h (ou 17h)
- TP tests, lundi 16-18h (adultes), jeudi 15-17h (enfants) (dates et salles données aujourd'hui à 13h15)
- Sensibilisation professionnelle, mardi 13h-16h ou vendredi 9h-16h (salles et dates données lors du 1er séminaire)
- Audiologie, lundi 21.09, 14h-16h (Hôpital Cantonal, ORL 3ème étage, 7A-3-797)
- Pratique logopédique en ORL, mardi 14h-17h ou vendredi 9h-17h (voir dates & salles sur planning)



# Information importante

- Séminaire extraordinaire pour tous les étudiants de master de la FPSE: «Sensibilisation à l'éthique dans les recherches en sciences sociales et humaines»
  - Jeudi 7 octobre à 18h15 en salle MR-080

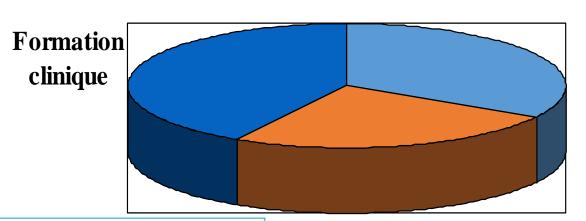


# Objectifs

- 2.1. La formation de Maîtrise universitaire en Logopédie a pour but :
  - a. de former l'étudiant·e à l'étude scientifique de la parole, du langage et de la communication humaine et de leurs troubles,
  - b. de préparer l'étudiant e aux principales activités professionnelles des logopédistes : conseil et prévention, évaluation et diagnostic, accompagnement et prise en charge des troubles de la voix, de la déglutition, de la parole, du langage oral et écrit ainsi que de la communication.

# La maîtrise universitaire en logopédie

# Formation théorique



- ➤ Cours & cours blocs obligatoires
- ➤ Cours à choix

- ➤ Séminaires ARP
- ➤ Séminaire de sensibilisation
- >TP Test
- ➤ Analyse de pratique
- ➤ Stages

# Formation à la recherche

30 crédits

- ➤ Colloque de recherche
- **≻**Mémoire

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION Section de psychologie



# Maîtrise Universitaire en Logopédie

# Structure des études

Lieu d'enseigne- ment	Semestre Automne M1		Semestre Printemps M1	M2	
Université	Formation théorique		Formation théorique	4 semaines de cours/séminai- res blocs	
	Formation clinique (séminaires ARP/SSP + TP + CB)		Formation clinique (séminaires ARP/SSP + TP + CB)		
Terrain	Stage observation: enf. spécialisé	Stage observation : adulte	Stage sensibilisation: pathologie courante	2 x min. 400 h de stage	
Université (& terrain)	Formation à la Recherche (colloque de recherche et mémoire)				





# Cours obligatoires M1

				semestre		
Enseignement	Format	Α	Р	AN		
Audiologie	Cours	3				
Pratique logopédique en ORL	Cours-sém.			3		
Phoniatrie	Cours		3			
Neuropsychologie du langage chez l'adulte	Cours	3				
Evaluation et prise en charge en neuropsychologie du langage chez l'adulte			3			
Troubles du langage et de la communication chez l'enfant I & II	Cours	3	3			
Troubles de la parole chez l'enfant	Cours	3				
Bilinguisme et clinique logopédique	Cours		1			
Trouble des apprentissages I & II	Cours	3	3			
Total		15	13	3		

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION Section de psychologie



# Organisation cours domaine médical

#### Semestre automne

Dr. I. Leuchter: coordinateur pour le cours d' Audiologie (3 ECTS) → en ORL ou Unimail (lieu à confirmer en raison de la pandémie), le lundi après-midi, 14-16h, salle 7A-3-797

# Semestre printemps

 Dr. I. Leuchter: *Phoniatrie* (3 ECTS) -> Uni Dufour, le lundi après-midi (14h-16h)



# Nouveau cours M2

Dès 2020-2021 : Prise en charge logopédique des situations de handicap (3 ECTS)

- Surdité (enfants/adultes)
- Trouble du spectre autistique, atteintes génétiques et cérébrales
- Communication alternative et augmentative



# Cours à choix (6 ECTS)

- Cours en SSED ou Lettres de niveau Master
  - Liste sur site (acceptée par la Présidence SSED et Lettres)
- Cours dans la Maîtrise en Psychologie (toutes orientations), p.ex.
  - J. Franck: Langage (3 ECTS, P)
  - C. Mayor: Neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent (3 ECTS, A)
- Inscription aux cours à choix
  - via la plateforme IEL (inscription en ligne, délai: 11 octobre 20h)

NB. Pas d'inscription pour les cours obligatoires



# Formation clinique

- Séminaires d'ARP, Troubles développementaux et troubles acquis du langage (2 x 6 ECTS)
  - Informations données à la séance d'aujourd'hui à 13h15.
- Séminaire de sensibilisation professionnelle (6 ECTS)
  - Séance d'information également à 12h15
  - Premier cours mardi 21.9 en PM10 (de 13h15 à 15h45)
- TP tests (2 ECTS)
  - Informations données à la séance d'aujourd'hui à 13h15.
- M2: analyse de pratique (2 ECTS)



# Formation à la recherche

# Colloque de Recherche M1 (+M2)

- Informations données dans cette séance
- Autres informations sur le Moodle du colloque
- Dates des séances: consulter Moodle



# Dispositions règlementaires

# Lisez attentivement les règlements, règles internes et directives relatifs à la Maîtrise! Cf. site web

Accueil Recherche Collaborateurs Maltrise en logopédie Futurs étudiants Doctorat Formation continue Consultation en logopédie

#### MAÎTRISE EN LOGOPÉDIE

#### Règlements MUL

Règlement d'études de la Maîtrise universitaire en Logopédie

Règlement d'études MUL

Règlements Internes:

- Règles internes de stages
- · Règlement interne du Comité de Programme

Règlements du BULP (Bachelor pluridisciplinaire en linguistique et psychologie):

Règles d'application

Règlement des certificats complémentaires::

- Règlement du certificat complémentaire en psycholinguistique
- Règlement du certificat complémentaire en fondements psychologiques de la logopédie
- Règlement du certificat complémentaire en logopédie

#### **FTUDIANTS MUL**

Instructions pour le mémoire

MUL1

MUL<sub>2</sub>

Formulaires et documents

#### Formulaires et documents

Le secrétariat de la MUL met à votre disposition les formulaires suivants:

Formulaire de déclaration de consentement

Formulaire "Règles en matière d'emprunts"

Formulaire d'inscription rattrapage cours à choix automne 18

Formulaire d'inscription rattrapage cours à choix printemps 19

Formulaire d'enregistrement mémoire en PDF

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION Section de psychologie



# Equivalences

# Dossiers équivalences

- Pour cours M1
- Pas d'équivalence pour le mémoire

#### Procédure et échéance

- Des équivalences relatives à une formation antérieure peuvent être octroyées par la Présidence de la Section, sur préavis du CdP
- Les demandes d'équivalences sont à effectuer durant les deux premières semaines de la rentrée auprès de la conseillère académique de la section en charge de la MUL (→ formulaire de demande d'équivalences sur intranet étudiant)
- Dossier examiné par la commission d'équivalence sur préavis du CdP
- Réponse donnée par écrit



# Ethique – confidentialité - plagiat

## Lecture du code d'éthique

 Rappel: étudiant·es soumis au secret professionnel

Déclaration sur l'honneur concernant les emprunts, citations et exploitation des sources diverses

- Engagement à télécharger sur le site de la Logopédie, à signer et à déposer auprès de Mme Bigler
- Cette procédure doit être répétée en début de chaque année universitaire

#### **ESPACE ÉTUDIANTS**

#### Ethique - Fraude et plagiat

#### FRAUDE ET PLAGIAT

#### LA FRAUDE ET LE PLAGIAT PEUVENT ÊTRE DUREMENT SANCTIONNÉS.

En cas de fraude ou de tentative de fraude, l'enseignant responsable ou, le cas échéant, le surveillant fait immédiatement rapport au doyen.

Les règlements d'études prévoient que toute fraude, tout plagiat, toute tentative de fraude ou de plagiat dûment constatée correspond à un échec à l'évaluation concernée.

En outre, le Collège des professeurs de la Faculté peut annuler tous les examens subis par l'étudiant lors de la session ; l'annulation de la session entraîne l'échec du candidat à cette session. Le Décanat de la Faculté saisit le Conseil de discipline de l'Université :

- 1. s'il estime qu'il y a lieu d'envisager une procédure disciplinaire;
- 2. en tous les cas, lorsque l'échec à l'évaluation concernée est définitif et qu'il entraîne l'élimination de l'étudiant de la Faculté.

Consulter également la page Plagiat à l'Université sur le site de l'UNIGE.

#### **ÉTHIQUE DANS LA RECHERCHE**

Consulter le Code d'éthique.





# Présence aux enseignements

- Directives de la présidence concernant la présence à certains enseignements
- Annoncer l'absence avant le cours à l'enseignant responsable, par email, avec indication du motif
- Cours avec présence obligatoire:
  - Séminaire d'ARP I et II
  - Colloque de recherche
  - Sensibilisation professionnelle
  - Cours « Prise en charge logopédique des situations de handicap »



## Pour terminer...

- MUL
  - Pourquoi formation universitaire?
  - Pourquoi formation en 5 ans?
  - Pourquoi formation à la recherche?
- Investissement personnel
- Questions?



# Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter...

## ...une année universitaire

- fructueuse
- haletante
- conviviale...

